

Communauté de communes
PÉRIGORD LIMOUSIN

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 février 2019

2019-1-11

Département de la
DORDOGNEArrondissement de
NONTRON

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND, Céline DEQUANT,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoît MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGÉIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Marc PASCUAL,

Absents et excusés : Christiane DESPAGES, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD,

Pouvoirs : Béatrice HAGEMAN (pouvoir à Francis MARCHEIX), Bernadette LAGARDE (pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), Nathalie GRANERI (pouvoir à Patrick FLEURAT-LESSARD), Nicola ROBERTS (pouvoir à Céline BAUDESSON), Philippe FRANCOIS (pouvoir à Annick MAURUSSANE), Jean-Marc BUISSON (pouvoir à Michel AUGÉIX), Gilbert CHABAUD (pouvoir à Bernard VAURIAC), Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD), Michel REBIERE (pouvoir à Céline DEQUANT), Alain GARNAUD (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Philippe LACHAUD est désigné secrétaire de séance

Lieu de réunion du Conseil :
St Romain St Clément

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
01 février 2019

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 27

Pouvoirs : 10

Repas des agents techniques lors des interventions sur le territoire

Compte tenu des difficultés concernant la restauration des agents techniques lors des interventions sur le territoire, Samuel Coulongeant et David Joyaux proposent de tester un dispositif de restauration par secteur (voir carte ci-jointe en annexe) :

- dans les cantines scolaires lorsque les écoles sont ouvertes avec une prise en charge directe par la collectivité
- dans le restaurant le plus proche avec prise en charge par l'agent et remboursement au tarif réglementaire (pour info 15,25€ actuellement)

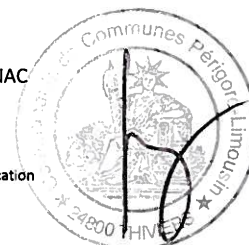
Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC



Commune de travail	Lieux de restauration principal	Lieux de restauration secondaire
Thiviers	Atelier Voirie	Atelier Voirie
St Martin		
St Jean de Cole		
St Romain ST Clement		
Eyzerac		
Nantheuil		
Nanthiat		
St Pierre de Cole	Cantine de St Pierre de Cole	Si pas de cantines (mercredi et vacances scolaire) Aller au restaurant le + proche et remboursement de 15,25€/repas
St Front d'Alemps		
Lempzours		
Vaunac	Cantine de Négrondes	
Négrondes		
Cognac	Cantine de Cognac	
St Jory de Chalais	Cantine de Miallet	
Miallet		
Firbeix		
La Coquille	Cantine La Coquille	
Chalais		
St Pierre de Frugie		
St Priest les Fougères	Cantine St Paul la Roche	
St Paul la Roche		
Jumilhac	Cantine Jumilhac	

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le dispositif proposé pour la restauration des agents techniques lors des interventions sur le territoire.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication



Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

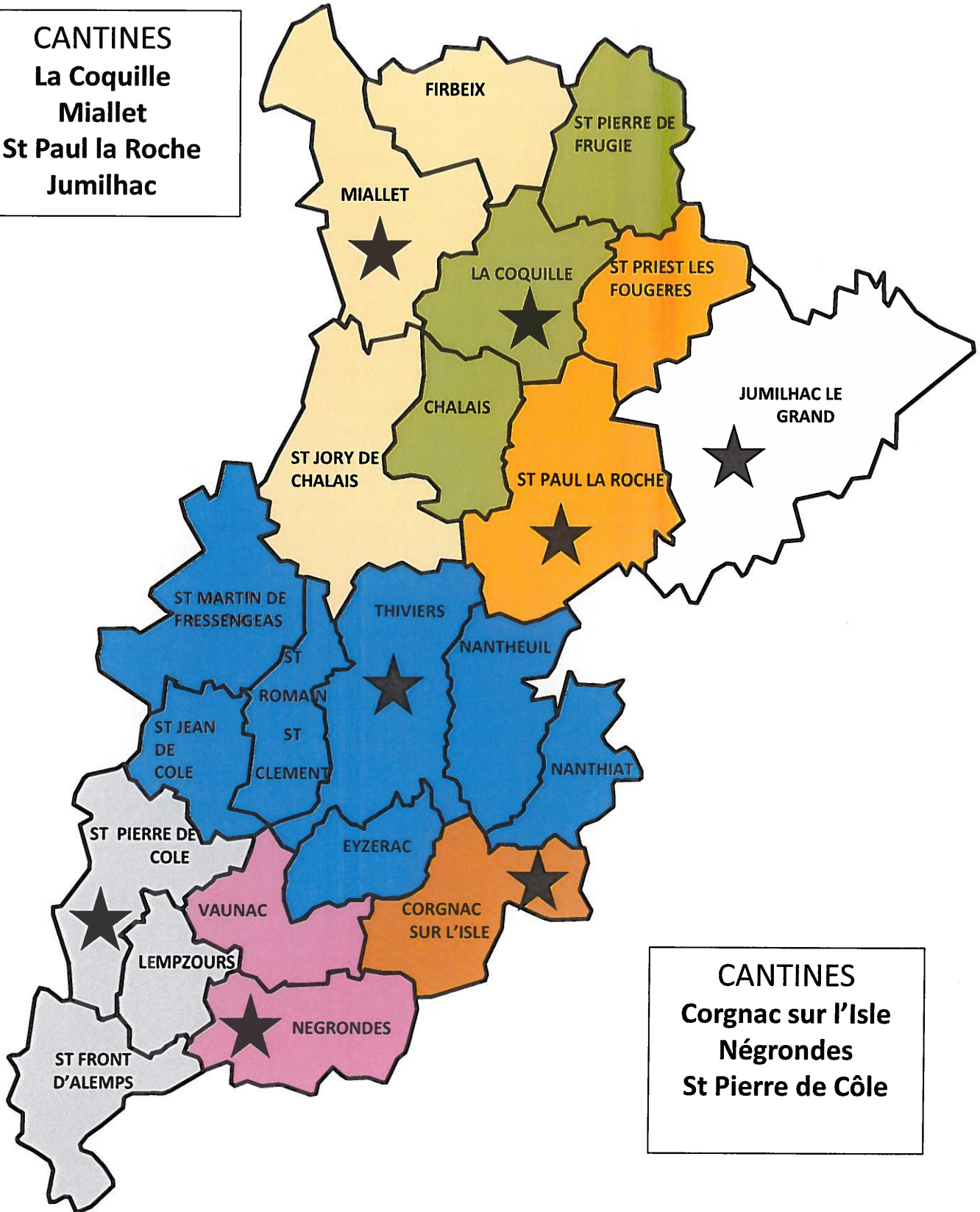
Bernard VAURIAC





Communauté de Communes Périgord- Limousin

CANTINES
La Coquille
Miallet
St Paul la Roche
Jumilhac



CANTINES
Cognac sur l'Isle
Négrondes
St Pierre de Côte